



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2023, À 17 h, AU 19, AVENUE  
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

**SONT ABSENTES :**

Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
Mme	Carole Deschênes	Conseillère

**POSTE VACANT :**

Conseiller du district 5 - La Chasse

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 17 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
23 OCTOBRE 2023**

**Considérant qu'**une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 octobre 2023, à 17 h, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 octobre 2023, à 17 h, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Rés. 2023-375

Rés. 2023-376



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4. APPUI À LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ PORTANT SUR LA REFONTE DU PLAN D'URBANISME

Rés. 2023-377

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et service à la clientèle portant le numéro URB2023-43 et d'autoriser la réalisation d'une évaluation d'impact sur la santé portant sur la refonte du plan d'urbanisme par la Direction de la santé publique du CISSS de la Côte-Nord et de désigner madame Audrey-Anne Hudon, directrice de l'urbanisme et service à la clientèle, comme personne autorisée à agir et à signer les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5. URBANISME - ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2003-644 CONCERNANT LE ZONAGE

Rés. 2023-378

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2023-65 et d'adopter, en second projet, le projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage, conformément au projet déposé à la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

### 7. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2023-379

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 17 h 04.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**MICHEL DESBIENS**  
**MAIRE**

---

**ANNICK TREMBLAY**  
**GREFFIÈRE**